

PROGRAMME SECOND SEMESTRE 2024

EDITORIAL



Chères et chers collègues,

L'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn poursuit ses missions d'information et de formation au service de tous les élus locaux tarnais. Comme à l'accoutumée, elle placera ce second semestre 2024, sous le signe de la qualité, du sérieux et de la convivialité.

D'abord, avec un nouveau rendez-vous incontournable : le salon des maires du Tarn, à Albi, les 17 et 18 septembre. Il sera pour vous l'occasion d'assister à plusieurs temps forts particulièrement constructifs, que ce soit sur l'ingénierie territoriale ou sur les jumelages européens (cf. détails dans les pages suivantes).

Ensuite, naturellement, nous poursuivons notre mission sur d'autres sujets cruciaux pour les prochains mois de votre mandat. En premier lieu, les décrets d'application liés à la revalorisation du métier de secrétaire de mairie. Attendus depuis la parution de la loi du 30 décembre 2023, ceux-ci ont (enfin !) été publiés le 17 juillet dernier. En partenariat avec le Centre de Gestion, nous vous proposons donc 2 sessions dédiées au décodage de ces nouvelles mesures. Tout aussi essentielle, la question du transfert des compétences eau et assainissement sera également abordée ce semestre. Ainsi, nous vous convions à un point d'étape exceptionnel. L'objectif de celui-ci sera d'offrir à tous les élus et techniciens concernés un espace pour partager leurs questionnements avec l'ensemble des acteurs à votre disposition sur le sujet : le Conseil Départemental, la DDT, la DGFIP, le CDG81 ou encore l'AMF. Enfin, toujours aussi prioritaires, la lutte contre les dépôts sauvages ou encore les

actualités du pôle finances de l'ADM81, en partenariat avec la DGFIP, feront également l'objet de sessions spécifiques.

En complément, plusieurs nouveautés ont été ajoutées ce semestre. Inspirés par le succès de la simulation en conditions réelles d'une inondation organisée l'année dernière, nos pôles formation et numérique ont joint leurs efforts pour vous proposer un nouvel exercice de gestion de crise, avec une cyberattaque, cette fois. Fort de son expérience, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) concevra le scénario de cet exercice constructif.

De plus, pour vous accompagner au mieux en cette fin de mandat, plusieurs nouveaux thèmes intègrent également le catalogue des formations en petit comité. Dans le domaine de la communication, les formations « travailler avec les médias » et « réaliser son bilan de mandat ». Dans le domaine de la culture, les sessions « financer son projet culturel avec le mécénat » et « obtenir le label ma commune/mon intercommunalité aimable ». Enfin, à la demande des élus ayant assisté aux précédentes visites industrielles, nous renouvelons cette opération dans deux nouvelles entreprises originales, cette fois, à Aussillon.

Chères et chers collègues, face à la complexité de notre mandat, j'espère que nos sessions répondront à vos attentes d'éclaircissements. Je formule également le vœu, qu'elles soient, une fois de plus, l'opportunité de prendre un temps de recul afin de partager, ensemble, nos questionnements et nos expériences.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'un de ces événements,

Jean-Marc BALARAN,
Président

Contactez le service formation

- Le service formation se tient à votre disposition par mail : ana.rodriguez@maires81.asso.fr
- Par téléphone : **05 63 60 16 37**





Salon des Maires et des Elus Locaux du Tarn

Pour sa seconde édition, le Salon des Maires, des Elus Locaux et des Décideurs Publics du Tarn (SMELT) rassemblera plus de 80 exposants au Parc des Expositions d'Albi ! Les journées seront ponctuées par plusieurs temps forts conviviaux dont une table-ronde exceptionnelle sur l'ingénierie territoriale avec les parlementaires. Retrouvez le programme prévisionnel sur la page ci-contre.

	Mardi 17 et Mercredi 18 septembre
	Albi Parc des Expositions

Revalorisation des secrétaires de mairie : 2 rendez-vous !

Particulièrement importants, les décrets d'application de la loi du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie sont parus au Journal Officiel le 17 juillet. Pour décrypter toutes les nouvelles mesures applicables concernant la promotion interne, la formation, la rémunération ou encore le recrutement, le Centre de Gestion animera 2 sessions exceptionnelles: l'une en visioconférence dans le cadre des Rdv Statut organisés par le CDG81; l'autre en présentiel pour les élus préférant cette modalité.

	Jeudi 26 septembre 9h à 10h30
	Visioconférence
	Centre de Gestion du Tarn

	Jeudi 3 octobre 9h30 à 11h30
	Réalmonet Henri VIAULES
	Centre de Gestion du Tarn

Le transfert des compétences eau et assainissement

Une session exceptionnelle pour faire un point d'étape sur le sujet avec tous les acteurs pouvant vous accompagner sur cette question (AMF, DDT, Conseil départemental, Centre de Gestion, DGFIP...). Les intervenants répondront à l'ensemble de vos interrogations sur le sujet, que ce soit sur les plans juridique, financier, RH et administratif.

	Mardi 1^{er} octobre 9h à 16h
	Puygouzon Maire d'accueil : Thierry DUFOUR
	Maxime Kuznik Juriste de l'Association des Maires de France DDT Conseil départemental DGFIP Centre de Gestion du Tarn

Réunions sectorielles du Pôle finances de l'Association Des Maires du Tarn

Nous vous convions à une nouvelle édition des réunions sectorielles « Finances et Budget ». Organisées en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques du Tarn, cette nouvelle édition portera notamment sur le Compte Financier Unique, l'Annexe « Impact budget vert », la responsabilité des gestionnaires publics, la cybersécurité et bien entendu sur l'actualité budgétaire et fiscale. Comme chaque année, ces rencontres s'adressent autant aux élus locaux, qu'aux secrétaires de mairie et agents en charge des finances publiques.

	Lundi 7 octobre 9h30 à 16h30
	Cestayrols Maire d'accueil : Jean DERRIEUX
	DDFIP du Tarn Laurence Payrastre Responsable pôle finances locales de l'ADM81

	Jeudi 10 octobre 9h30 à 16h30
	Saint-Pierre-de-Trivisy Maire d'accueil : Pascal CAVAILLES
	DDFIP du Tarn Laurence Payrastre Responsable pôle finances locales de l'ADM81

	Mardi 15 octobre 9h30 à 16h30
	Cuq-Toulza Maire d'accueil : Jean-Claude PINEL
	DDFIP du Tarn Laurence Payrastre Responsable pôle finances locales de l'ADM81

Lutter contre les dépôts sauvages

Selon un sondage du DCAS (Dispositif de consultation et d'amélioration du service de la Gendarmerie Nationale), les dépôts sauvages constituent la première préoccupation en matière de sécurité pour 62% des élus en zone gendarmerie. Afin de répondre à toutes vos interrogations sur ce sujet prioritaire, nous vous proposons donc une session spéciale animée par le Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN). Vous y découvrirez notamment les pouvoirs de police et les moyens de coercition dont vous disposez, la procédure à suivre en cas de découverte d'un dépôt sauvage et les acteurs à disposition pour vous accompagner si besoin.

	Mardi 12 novembre 13h30 à 16h30
	Le Séquestre Maire d'accueil : Gérard POUJADE
	Commandement pour l'environnement et la santé Gendarmerie du Tarn



Obtenir le label « Ma commune/Mon interco aime lire et faire lire »

Le label "Ma commune/Mon interco aime lire et faire lire" créé en partenariat avec l'Association des Maires de France, permet aux élus de valoriser l'engagement des acteurs locaux en faveur de la lecture dans leurs communes ou leurs intercommunalités. A ce jour dans le Tarn, aucune commune n'est labellisée. La première partie de la session vous permettra de découvrir les modalités de candidature à ce label en toute simplicité. La seconde partie sera dédiée aux témoignages et retours d'expériences d'élus de grandes communes et de petites communes rurales extra-départementales qui ont déjà obtenu ce label.

	Jeudi 14 novembre 13h30 à 16h30
	Marssac-sur-Tarn Maire d'accueil : Anne-Marie ROSE
	Corinne Cabieces Référente culture de la Ligue de l'Enseignement Francis Comby Maire de Beyssnac (19), 372 habitants, Président de la CC du Pays de Lubersac-Pompador (7500 habitants) Eric Picard Maire d'Espalion (12), 4545 habitants

Le pacte financier et fiscal

Dans un contexte de diminution des fonds publics, le pacte financier et fiscal est un instrument particulièrement utile pour évaluer la soutenabilité financière des projets envisagés à l'échelle d'une EPCI et les leviers à la disposition de celle-ci pour en assurer le financement. Cet outil, fréquemment identifié comme le "bras armé" d'un projet de territoire vous permet de mieux connaître votre territoire d'un point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires. Ainsi, il vous accompagne pour identifier les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal. A l'issue de cette session, vous pourrez identifier ce qu'est un pacte financier et fiscal et ses avantages. L'outil DCGL de l'AMF sera également présenté durant la session. Celui-ci vous permet de réaliser facilement des scénarios financiers dans le cadre de la construction de votre pacte fiscal et financier. A l'issue de celle-ci vous pourrez donc également commencer à manipuler ce logiciel.

	Jeudi 28 novembre 18h à 20h
	Visioconférence
	Alexandre Huot Conseiller Technique Finances Intercommunales, Association des Maires de France

Session visite industrielle DECONS Metallurgie + SOFIC

Fortes de leurs succès et à votre demande, nous poursuivons les visites industrielles au cœur du territoire tarnais. Ce semestre mettra à l'honneur deux fleurons de la commune d'Aussillon: DECONS Metallurgie, acteur majeur dans le recyclage des ferrailles et métaux non ferreux (21 sites de collecte répartis sur le Grand Ouest et 333 salariés); et la SOFIC, premier fabricant mondial de seringues et d'aiguilles dentaires à usage unique. Nous vous y attendons nombreux !

	Vendredi 29 novembre 14h à 17h
	Aussillon Maire d'accueil : Fabrice CABRAL

Exercice-simulation cyberattaque sur ma commune

Les conséquences d'une cyberattaque pour une commune sont particulièrement lourdes : divulgation publique des données personnelles des habitants, réclamation d'une rançon pour débloquer les services de la commune, perte de toutes les données non sauvegardées, etc. A partir de la simulation d'une cyberattaque, nous vous proposons un exercice exceptionnel en conditions réelles. Celui-ci vous permettra d'identifier les réflexes immédiats à adopter si un événement de ce type se produit sur votre commune.

	Mardi 17 décembre 9h à 12h
	Albi
	Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) DGFIP Gendarmerie du Tarn

Et les Rencontres de la ruralité 2024?

En raison des élections législatives anticipées, celles-ci ont été reportées au printemps 2025 afin de permettre à tous les intervenants de nous rejoindre.





Financer un projet culturel avec le mécénat

Pour votre commune, le mécénat demeure un moyen de financer certains projets, notamment culturels. Vous souhaitez savoir si vos projets sont éligibles à ce type de financement ? Cette formation vous est dédiée. A l'issue de celle-ci vous serez capable d'identifier: les différentes formes de mécénat, les règles juridiques/fiscales/comptables propres au mécénat pour les collectivités et les critères d'éligibilité d'un projet. A noter que vos souhaits de projets constitueront les études de cas abordées lors de la formation.

	Lundi 9 septembre 9h à 17h
	Albi
	Patrice Moueza Directeur du développement économique, spécialiste mécénat-fundraising, Communauté de Communes Roumois Seine

Travailler avec les médias pour promouvoir son action

Cette formation s'adresse à tous les élus désirant construire et entretenir des relations avec les médias locaux pour mieux valoriser leurs actions. A la suite de cette session, vous pourrez identifier les médias pertinents pour promouvoir vos actions, distinguer les contraintes et les attentes des journalistes des médias locaux pour qu'ils choisissent votre contenu, construire un communiqué de presse efficace.

	Jeudi 12 décembre 9h à 17h
	Lisle-sur-Tarn Salle AGORA, 9 place Paul Saissac Maire d'accueil : Marilyne LHERM
	Salima OUIRNI Journaliste, Société aveyronnaise centre presse.

Réaliser et promouvoir son bilan de mandat

Quel est l'intérêt porter à une formation sur le bilan de mandat en décembre 2024 alors que le prochain scrutin municipal aura lieu en 2026 ? Deux raisons simples l'expliquent. En premier lieu, attendre la période électorale amoindrit vos chances de pouvoir communiquer sur votre mandat. En effet, le bilan de mandat est soumis à des contraintes juridiques qui se durcissent à l'approche du scrutin, notamment si vous êtes candidat à votre réélection. Connaître au plus tôt ces dispositions vous permet de mieux gérer le calendrier de communication de vos actions tout en évitant les risques de contentieux. Ensuite, vous approprier au plus tôt une méthodologie efficace de réalisation d'un bilan de mandat vous permet d'avoir le temps nécessaire pour l'appliquer au mieux ensuite. En synthèse, à la suite de cette session, vous serez capable d'employer une méthodologie efficace de réalisation de bilan de mandat pour que celui-ci soit à la fois respectueux des règles juridiques et attractif pour vos administrés.

	Mercredi 11 décembre 9h à 17h
	Taïx Maire d'accueil : Didier SOMEN
	Christophe Rigaud-Bonnet Fonctionnaire territorial, formateur CNFPT et AMF, ex-directeur de la réglementation, de l'état-civil et des élections de la Mairie de Carcassonne

S'inscrire aux sessions de formation

3 OPTIONS SONT À VOTRE DISPOSITION

- En ligne, en moins de 2 minutes sur le site : <https://www.maires81.asso.fr/calendrier-pole-formation-des-elus-2nd-semester-2024>
- Par téléphone auprès du pôle formation : **05 63 60 16 37**
- En scannant le **QR code** suivant :



Vous avez dit 18 ?

Vous êtes élu et salarié ? Vous disposez, par mandat, d'un droit de **18 jours** de congés pour vous former dans le cadre de votre mandat.

Comment demander ce congé ?

Par lettre recommandée, 30 jours minimum avant le début de la formation. La lettre doit préciser la date et la durée de l'absence et l'organisme responsable de la formation. En l'absence de réponse de l'employeur dans les 15 jours précédant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé.

L'employeur peut-il refuser la demande ?

Si la formation est dispensée par l'Association des Maires (organisme agréé), le salarié bénéficie du congé de formation. L'employeur peut

cependant refuser le congé s'il estime que la présence du salarié dans l'entreprise est indispensable.

En cas de refus de l'employeur, celui-ci doit être motivé et transmis au salarié.

Dans ce cas, le salarié pourra bénéficier du congé en cas de nouvelle demande 4 mois après le refus.

